

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 22-mai-2019

Version 2

PRIME-XV Adipogenic Differentiation SFM**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ****Nom du produit** PRIME-XV Adipogenic Differentiation SFM**Code produit** 91137**Utilisation recommandée** Substances chimiques de laboratoire.**Manufactured by**
FUJIFILM Irvine Scientific, Inc.
2511 Daimler Street
Santa Ana, CA 92705
U.S.A.**SDSs are available at the following website(s):** <http://www.irvinesci.com>**Numéro de téléphone de l'entreprise** Technical: 800-437-5706
Fax: 949-261-6522**Numéro d'appel d'urgence** Transport-CHEMTREC Inside NA: 800-424-9300
Transport-CHEMTREC Outside NA: 703-527-3887
Transport-CANUTEC Inside Canada: 613-996-6666
Medical Emergency (24 hour): 877-935-7387**E-mail** tmrequest@irvinesci.com**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification**

Substance ou mélange non classés comme dangereux selon le Système général harmonisé (SGH)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Non classé

Conseils de prudence**Prévention**

Sans objet

Intervention

Sans objet

Stockage

Sans objet

Élimination

Sans objet

Dangers sans autre classification (HNOC)

Non classé

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration considérée.

4. PREMIERS SECOURS**Mesures de premier secours pour les différentes voies d'exposition****Conseils généraux**

Il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin.

Contact oculaire

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Aucun(e) connu(e).

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction appropriés**Dry chemical, CO₂, water spray or alcohol-resistant foam.**Moyens d'extinction déconseillés**

Aucun(e) connu(e).

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e) connu(e).

Produits dangereux résultant de la combustion

Oxydes de carbone. Oxydes de sodium. Chlorure d'hydrogène.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e)

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e)

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Utiliser un équipement de protection individuelle. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Mettre en place une ventilation adaptée.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver à des températures inférieures à -10 °C / 14 °F.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition Ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particulières à une région

Contrôles de l'exposition

Mesures techniques Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.

Protection de la peau et du corps	Porter des gants/des vêtements de protection.
Protection respiratoire	Aucun requis sous l'utilisation normale. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA.
Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Transparent	Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Indisponible	État physique @20°C	Liquide
pH	Indisponible	Masse molaire	Indisponible
Densité	Indisponible	Température d'auto-inflammabilité	Indisponible
Point d'éclair	Indisponible	Point / intervalle d'ébullition	Indisponible
Température de décomposition	Indisponible	Point de congélation	Indisponible
Point/intervalle de fusion	Indisponible	Propriétés explosives	Indisponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	Indisponible	Coefficient de partage	Indisponible
Propriétés comburantes	Indisponible	Pression de vapeur	Indisponible
Solubilité	Indisponible	Densité	Indisponible
Taux d'évaporation	Indisponible	VOC (g/l)	Indisponible
Densité de vapeur	Indisponible		
VOC (lb/gal)	Indisponible		
Viscosité dynamique	Indisponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Températures supérieures à -10 °C / 14 °F.

Matières incompatibles

Agents comburants forts. Acides forts. Bases fortes.

Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucun(e) connu(e).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Toxicité aiguë	
Inhalation	Non irritant pendant l'utilisation normale.
Yeux	Non irritant pendant l'utilisation normale.
Peau	Non irritant pendant l'utilisation normale.
Ingestion	Ingestion may cause stomach discomfort.

Informations sur les composants

Aucune information disponible

Informations sur les effets toxicologiques

Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation	Non irritant pendant l'utilisation normale.
Corrosivité	Aucune information disponible.
Sensibilisation	Aucune information disponible.
Effets mutagènes	Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Aucun(e) connu(e).

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Effets sur certains organes cibles Aucun(e) connu(e).

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité - Informations sur le produit

ETAmél (voie orale) >5000 mg/kg

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT, États-Unis</u>	Non réglementé
<u>TMD</u>	Non réglementé.
<u>MEX</u>	Non réglementé
<u>OACI</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG</u>	Non réglementé
<u>ADR/RID</u>	Non réglementé
<u>ADN</u>	Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA	Non
DSL/NDSL	Non
PICCS	Non
EINECS/ELINCS	Non
ENCS	Non
IECSC	Non
KECL	Non
AICS (Australie)	Non

***Yes - All component(s) of this product are included or are exempt from listing on the inventory.**

***No - Indicates the component(s) of this product are either not listed or have not been determined to be listed on the inventory.**

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

TSCA Sections 4, 5 and 12(b)

This product does not contain any chemicals regulated by TSCA Sections 4, 5 or 12(b).

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis

La classification est présentée en section 2 de la présente FDS

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Cette matière telle que livrée ne contient aucune substance réglementée au titre de substance dangereuse par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302), ni par la Loi de modification et réautorisation du fonds spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Des exigences de déclaration spécifiques relatives aux rejets de cette matière peuvent exister au niveau étatique, régional ou local.

Réglementations des États

Proposition californienne 65



ATTENTION: Cancer - www.P65Warnings.ca.gov; Préjudice à la reproduction - www.P65Warnings.ca.gov

Nom chimique	Numéro CAS	Prop. 65 de la Californie	% massique
Alcohol		Carcinogen Developmental	<0.1

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par les législations étatiques de droit à l'information en vigueur.

Réglementations internationales

Canada - NDSL

This product contains chemicals listed on the Canada NDSL.

Nom chimique	NDSL
Glucocorticoid	X

Mexique - Score

Aucune information disponible

Mexico - Carcinogen Status and Exposure Limits

Aucune information disponible

Autres réglementations

Aucune information disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	danger pour la santé	1	Inflammabilité	1	Instabilité	0	Dangers physico-chimiques - Protection individuelle B
HMIS	danger pour la santé	1	Inflammabilité	1	Danger physique	0	

Préparée par FUJIFILM Environment, Health and Safety, phone: 800-473-3854

Date de révision 22-mai-2019

Remarque sur la révision Aucune information disponible

Avis de non-responsabilité Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

end